



Parcours FRICHES : Réglementation, applications et Méthodologie en Sites et Sols Pollués

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux stratégiques et méthodologiques d'un projet de gestion de friches
- Savoir gérer la phase amont d'un projet et la prise en compte de la pollution des sols d'un point de vue technique, juridique, sanitaire et environnemental
- Comprendre de manière claire et synthétique les procédures à suivre en fonction des différentes situations (acquisition, cession...)

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres techniques en charge des dossiers en sites et sols pollués, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, ingénieurs d'études ou chefs de projet.

NIVEAU

Pas de prérequis pour cette formation.

DURÉE DE LA FORMATION

1,5 jour

Formation de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

MODALITÉS D'ORGANISATION

Effectif maximum : 10 participants dans nos locaux et à définir selon les modalités d'organisation chez le client.

FORMATS POSSIBLES

- Inter-entreprises
- Intra-entreprise
- Sur-mesure
- Micro-learning (e-learning)

LIEU DE FORMATION

En présentiel, en distanciel ou en mixte .

Toutes nos prestations en externes sont réalisées par l'intermédiaire d'une convention de prestation de services afin de valider la conformité du lieu d'accueil. Nous nous engageons à demander tous les documents justifiant cette conformité.

CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation et cadre juridique des sites et sols pollués
 - Comprendre d'où vient la réglementation et sa nécessité dans la gestion des sites et sols pollués (4h)
- Constituer un dossier de réhabilitation de friche (4h)
 - Poser les bases d'un projet, concevoir son cahier des charges, intégrer la réglementation et des ressources
- Les différents outils et méthodes de caractérisation des sites et sols pollués (4h)
 - Comprendre l'importance des études préliminaires et les différentes méthodes d'investigation et d'analyse
- Les différents cas de figure : Comment bien s'y préparer ? (3h)
- Lancer une consultation : stratégie et contenu minimum (1h)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous faisons en sorte que les participants soient acteur de leur formation en rythmant les activités. Cela se traduit par la méthode du 70 : 20 : 10

- Des **auto-évaluations**, pour évaluer les connaissances, et des études de cas pour expérimenter et se mettre en action.
- Des sessions de **débriefing** pour le partage d'expérience.
- Des **prestations** et des **cours théoriques** pour permettre aux participants d'acquérir les compétences ciblées.

PROFIL DU(DES) FORMATEURS

Biologiste et de formation d'hygiéniste du travail et de l'environnement au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM-IHIE) d'Angers, Stéphane est aujourd'hui Responsable du pôle Formation Professionnelle au sein de la société Envisol.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'acquisition et l'amélioration des compétences se font via des contrôles continus, des exercices, des tests, des dossiers ou des mises en situation. Un questionnaire d'évaluation est envoyé post-formation pour valider que les acquis de la formation sont bien appliqués sur le lieu de travail.

MOYENS TECHNIQUES

Grande salle de formations (10 participants), 3 salles de sous-commission, deux écrans tactiles avec ordinateurs, branchements classiques (VGA, HDMI, Display port), wifi guest, Klaxoon : plateforme web pour enrichir l'animation.

